

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

La Mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Les samedis 4 et 18 mai 2019

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact : 02.41.77.04.49

contact@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

 facebook.com/saintaugustindesbois49

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Communauté de communes CCVHA

 facebook.com/valleesduhautanjou

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,
Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

En cas d'urgence : composez le 17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Syctom du Loire Béconnais,

Tél : 02.41.77.49.26

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, route de Saint-Georges

Tel : 02.41. 77.08.45

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque municipale :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h à 18h30

Jeu de 16h45 à 19 h

Samedi de 10h30 à 12h

Dimanche de 11h à 12h

Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège social : 4 rue Théophile Harrault,
49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73

Directeur : Cédric Lejard

Mail : contact@leboisenchante49.fr

N° 37 – mai 2019

VIE MUNICIPALE

Fermeture exceptionnelle de la mairie 

Le vendredi 31 mai.

Bibliothèque

Une animation-lecture à destination des enfants, « *Histoires en vadrouille* », organisée par le réseau de bibliothèques Ouest Anjou, aura lieu le prochain **samedi 18 mai à 10h30** à la bibliothèque municipale sur le thème de l'art.

La bibliothèque sera fermée les mercredis 1^{er} et 8 mai et, pour le pont de l'ascension, le jeudi 30 mai, le samedi 1^{er} juin et le dimanche 2 juin.

Collecte des ordures ménagères

Jours de collecte : **Jeu de 2 mai, mercredis 15 et 29 mai.**

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Rendez-vous à **10h45 devant la mairie**

Pour ceux qui le souhaitent, une cérémonie religieuse aura lieu à 11h à l'église.



Elle sera suivie d'un défilé jusqu'au cimetière et d'une cérémonie avec discours et dépôt de gerbe au monument aux morts vers 11h15.

Un vin d'honneur sera servi à la salle annexe de la mairie à l'issue de la cérémonie.

ELECTIONS EUROPÉENNES

Le **dimanche 26 mai 2019**, n'oubliez pas de venir voter, dans la salle annexe de la mairie entre 8h et 18h.



Le Parlement européen prend des décisions importantes : comment développer l'économie, comment réduire la consommation d'énergie, comment garantir que la nourriture que nous mangeons est sans danger. En allant voter, nous choisissons ceux qui prennent ces décisions, avec tout ce que cela implique pour le monde dans lequel nous voulons vivre.

REUNION PUBLIQUE DE L'ASSOCIATION ST O SOLIDARITÉ

Le collectif St O Solidarité qui s'est formé en 2016, a pris la forme d'une association loi 1901 en fin d'année 2018.

St O Solidarité est une association laïque d'aide aux personnes sans domicile fixe et aux migrants. Elle tient des permanences au Centre d'accueil de nuit d'Angers (Le Chemin de traverse, à côté du Centre commercial d'Anjou). Elle distribue de la nourriture préparée par les adhérents, des produits d'hygiène, des vêtements...

L'association vous invite à la réunion publique qu'elle organise :

Le vendredi 10 mai 2019 à 20 heures
à la salle de la Maison Commune de Loisirs (MCL)

L'association « Les libres filmeurs » viendra projeter quelques courts métrages construits avec la participation de migrants, retraçant des parcours de vie. Pénélope Lamoureux, à l'initiative de l'association, est convaincue que la culture est un facteur d'intégration dans la cité.

A l'issue de la projection, un temps d'échange se prolongera par un verre de l'amitié.

Participation libre, au chapeau.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 1^{er} avril 2019 :

Ecole Albert Jacquard – Dépenses de fonctionnement 2019 (fournitures et activités pédagogiques)

Crédit en faveur de l'école publique Albert Jacquard en tenant compte des effectifs constatés au 1^{er} janvier 2019 : 4 535,61€ (93 enfants x 48,77€), ainsi que 700,00 € de crédits pour des activités pédagogiques, soit un montant total de 5 235,61 €.

Calcul du forfait communal 2019 pour l'école publique Albert Jacquard et contribution financière de la commune pour le fonctionnement de l'école privée Sainte-Monique

- Le coût moyen par élève de l'école publique Albert Jacquard est déterminé à 1 438,01 € pour les élèves des classes maternelles et 272,91 € pour les élèves des classes élémentaires.
- Le montant de la contribution financière 2019 aux frais de fonctionnement pour les élèves scolarisés à l'école privée Sainte-Monique s'élève à un montant de 51 180,58 €.

Détermination des taux des impôts directs locaux pour 2019

Pour mémoire, ces taux ont évolué l'an passé pour tenir compte de la baisse de taux intercommunaux (neutralisation et compensation).

Les 3 taux de fiscalité directe locale sont inchangés :

- Taxe d'habitation : 23,97%
- Taxe Foncière sur le bâti : 25,56 %
- Taxe Foncière sur le non bâti : 54,32%

Budget communal : voir feuille jointe à ce bulletin

Prochain conseil municipal : le lundi 6 mai 2019 à 20h30 à la salle annexe de la mairie

FORMATION SUR LES RESEAUX SOCIAUX

La CCVHA a décidé de s'engager dans un programme ambitieux de développement des usages du numérique par ses citoyens. L'objectif du Programme InnovNum est de proposer des ateliers utiles, attractifs et accessibles aux habitants, élus et agents de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou.

Dans ce cadre, un atelier aura lieu à Saint Augustin le **vendredi 24 mai entre 17h30 et 19h** sur le thème :

" Le B.A-BA des réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn".

Pour participer il vous suffit de remplir le formulaire sur le site <https://innovnum.fr/>

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'habitat, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'opérateur mandaté par la Communauté de communes pour réaliser le suivi-animation SOLIHA. A travers des temps de permanences et de rendez-vous physiques chez les habitants, Soliha apportera un accompagnement gratuit sur toutes les démarches liées à un projet d'amélioration de l'habitat (réduire la consommation énergétique, adaptation du logement ou réhabilitation d'un logement dégradé).

Pour plus d'informations, une plaquette est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la CCVHA : <https://www.valleesduhautanjou.fr/les-operations-programmees-damelioration-de-lhabitat-opah-en-vallees-du-haut-anjou>

URBANISME

Petit rappel : **Les murs en parpaings à nu sont interdits et nécessitent un enduit.**

TRANSPORT SOLIDAIRE



La commune de St-Augustin-des-Bois, propose un service de transport solidaire qui s'adresse aux personnes âgées ou non, aux mineurs accompagnés ou aux jeunes de 16 à 18 ans avec une autorisation parentale.

Les demandes sont à faire auprès de la mairie au 02.41.77.04.49.

Les bénévoles de la commune sont Chantal POULAT, Francis BROSSARD et Jean-Pierre MAISONNEUVE.

PLAN CLIMAT, A NOUS DE JOUER !

Le Pays de l'Anjou bleu en partenariat avec Anjou Bleu Communauté et la Communauté de Communes du Haut Anjou ont amorcé la démarche de Plan Climat. Celui-ci permettra de définir une feuille de route pour les années à venir précisant les actions concrètes à mettre en œuvre afin de lutter et s'adapter au changement climatique.

Circuit court, qualité de l'air, recyclage, agriculture, développement des énergies renouvelables...

Parce que ces sujets nous concernent tous, le Pays de l'Anjou bleu vous invite à donner votre avis et partager vos idées pour définir ensemble le scénario de transition écologique pour demain sur le territoire. Vous pouvez participer à un atelier :

Le 14 mai à 19h à la MLC de Bel-Air de Combrée, Ombrée d'Anjou (merci de confirmer votre participation via le lien suivant : <https://forms.gle/F76RMXzLSfE6o7Cz7>)

Le 15 mai à 19h au Parc de La Burelière, La Cornuaille, Val d'Erdre Auxence (merci de confirmer votre participation via le lien suivant : <https://forms.gle/vL6j5XaBe3gK49tJA>)

CIVISME ET BONNE CONDUITE

Avec l'arrivée des beaux jours, il est utile de rappeler quelques règles élémentaires.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 12 avril 2018, relatif à la lutte contre le bruit :

Article 1 : Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, dans un lieu public ou privé, qu'une personne soit elle-même à l'origine ou que se soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Extrait de l'article 16 – Section 7 : Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Extrait de l'article 18 – Section 7 : Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Par ailleurs, vu le nombre croissant de déjections canines retrouvées sur la voie publique et les espaces enherbés, il convient de faire appel au civisme et demander à chacun de s'organiser pour laisser la voirie propre.

CPIE : SANS PESTICIDES

Don de sachets de graines :

Dans le cadre du projet d'alternatives à l'utilisation des produits chimiques "Sans pesticides, ça coule de source" le CPIE Loire Anjou offre des sachets de graines "Semis pieds de murs" avec un mode d'emploi.

Ce sont les mêmes que ceux qui ont été donnés lors de l'animation du 16 mars.

Les Augustinois sont invités à venir chercher un sachet à la mairie (un par famille) et à s'engager à semer les graines au plus vite devant leur logement.

Le petit conseil du mois :

Les rayons du soleil sont de plus en plus forts. Couvrez votre sol pour le protéger du dessèchement. Appliquez une couche généreuse de tontes sèches sur la moindre portion de terre découverte.



RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE : Avec les documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

PAR INTERNET : Sur le site : www.mon.service-public.fr. (Vous aurez besoin de la numérisation de votre pièce d'identité et du livret de famille- Allez dans la rubrique «Papiers Citoyenneté», puis «Recensement», puis, «Recensement du citoyen» et allez dans «démarche en ligne» et suivez les instructions)

FERMETURE DU CAFE « CHEZ CLAUDINE »



Après 31 ans, Claudine GERARD arrête son activité.

Claudine avait hérité cette affaire familiale de sa mère, qui avait ouvert pour la première fois ce café à St Augustin en 1948. Elle l'avait repris à son tour en 1988, lui donnant le nom qu'il porte encore aujourd'hui « Chez Claudine ».

Claudine tourne ainsi une importante page de sa vie : « *je laisse derrière moi de bonnes années bien remplies et de bons souvenirs* ».

Elle rappelle le rôle important du petit café, en tant que lieu convivial, de rencontre entre les habitants et s'inquiète du fait qu'il ne soit pas encore repris. Cela lui fait penser aux villages qui deviennent parfois dortoirs, car les habitants ne fréquentent plus ces espaces de vie collective conviviaux.

Madame la Maire et tous les élus de St Augustin tiennent à remercier Claudine du bon travail réalisé pendant tous ces années et espèrent qu'une reprise sera bientôt possible.

À Saint Augustin

- Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par La Leche League, samedi 4 mai de 10h à 12h à la MCL.

<https://www.lillfrance.org/> rubrique Réunions

- Vie paroissiale : Fête de la communauté locale

Samedi 11 mai :

Ateliers enfants et adultes à 17h30

et messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois à 18h00.

- L'Association Familles Rurales de Saint Augustin organise un vide grenier le 16 juin :

Prix : 7€ les 3m linéaires

Reservations auprès de

Mme MORICET au 02.41.77.08.76 ou au 06.79.23.74.86,

ou de Mme PICHON au 02.41.77.92.79.

Près de chez nous

Deuxième édition des randonnées nature des Vallées du Haut-Anjou entre le bocage angevin et les basses vallées angevines :

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou réédite les randonnées « nature ». Des randonnées animées pour présenter les richesses environnementales locales et les actions de préservation engagées par la collectivité.

La seconde édition se déroulera le 11 mai à Juvardeil sur un circuit de 8 km entre le bocage angevin et les basses vallées angevines. Deux départs sont prévus depuis le parking de la mairie. Le premier à 9h, et le second à 14h. La randonnée est gratuite mais les places sont limitées à 50 personnes.

La randonnée sera animée par l'association EDEN (Etude des Equilibres Naturels) autour des thématiques suivantes : la biodiversité et les services rendus par le bocage, la gestion courante et les travaux de restauration du bocage.

Deux ravitaillements « Zéro Déchet » avec des produits locaux sont prévus.

Il est conseillé d'adapter son équipement aux conditions météorologiques de la journée. Le circuit de randonnée nécessite une certaine aisance de marche.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 3 mai sur réservation : environnement@valleesduhautanjou.fr



OUVERTURE PROCHAINE D'UNE MICRO-CRÈCHE

Lotissement Legery
à St Leger de Linières.

contact@crechebrindenature.fr

CAMPS D'ETE – LE BOIS ENCHANTE

- **MER ET PLAGE** - A Notre-Dame-de-Monts au Camping L'Orgatte du 8 au 12 ou du 15 au 19 juillet pour les 7 – 14 ans
- **EQUITATION** – A St Georges-sur-Loire au Centre Equestre des Roncinnières du 19 au 23 août ou du 26 au 30 août pour les 7 - 14 ans
- **NATURE & MULTIACTIVITES** – A St Georges-sur-Loire du 22 au 24 juillet pour les 5 – 7 ans du 22 au 26 juillet pour les 7 – 14 ans du 29 juillet au 2 août pour les 7 – 10 ans

Les Amis de St Augustin :

Dans le cadre du 41^{ème} Jumelage, des Augustinois participeront à un dîner de jumelage le 4 mai et à un déjeuner de Gala le 5 mai, à l'Orée des Bois.

ASSOCIATION PRIMAGE BECONNAIS

Matinée Petit Loup : jeudis 9 et 23 mai. Motricité.

Commande groupée – jeux et jouets en bois léger

OBVA (Olympique Becon Villemoisais Saint Augustin)

L'école de foot organise sa traditionnelle **Journée Porte Ouverte le mercredi 5 juin 2019** à Bécon-les-Granits **pour les filles et les garçons.**

Programme : accueil des participants, ateliers (exercices, rencontres...) goûter et réponse aux questions des parents.

Horaires :

Pour les enfants nés en 2013 et 2014, de 13h30 à 14h45.

Pour les enfants nés en 2011 et 2012, de 15h00 à 16h30.

Pour les enfants nés en 2009 et 2010, de 14h00 à 15h30.

Pour les enfants nés en 2007 et 2008, de 15h45 à 17h15.

Plus d'informations :

brisebourgsimon@yahoo.fr ou 06 12 51 92 34

COURSE CYCLISTE

22^{ème} tour du Pays Lonnais – 19 mai 2019

ITINERAIRE (localités traversées)

Le Lion d'Angers	14h47
Gené (Erdre en Anjou)	14h59
Vern en Anjou (Erdre en Anjou)	15h05
Le Louroux Béconnais (Val d'Erdre-Auxence)	15h20
La Cornuaille (Val d'Erdre-Auxence)	15h29 – 15h41
Saint Sigismond	15h45 – 15h50
Villemoisais (Val d'Erdre-Auxence)	15h55 – 16h00
Saint Augustin des Bois	16h07
Bécon les Granits (ligne d'arrivée)	16h11 – 16h14

Puis 4 tours de circuit de 9 Km 800

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 mai** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique